

3 octobre 2012

12.157
ad 12.040

Postulat de la commission HarmoS

Une étude de faisabilité complète et une prise en compte des moyens pour une rénovation des filières au cycle 3

Lors de l'étude du rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil 12.040 "Rénovation des filières du cycle 3", la commission HarmoS a constaté que de nombreuses lacunes et points de précision venaient à manquer pour un positionnement définitif sur la concrétisation des options choisies. Si elle soutient le principe de la rénovation des filières, la commission est également d'avis que l'ensemble des points d'interrogation doivent être levés et que le dispositif doit pouvoir bénéficier des moyens nécessaires à sa réalisation. Au vu de cela, la commission HarmoS demande au Conseil d'Etat d'intégrer dans le prochain rapport sur la mise en œuvre de la refonte de filières:

- les détails sur le processus, la consultation et le comparatif des diverses variantes;
- des explications complémentaires concernant le soutien aux élèves en difficulté, ainsi qu'à ceux qui passent du niveau 1 au niveau 2 dans les branches à niveaux;
- une réflexion comparative sur le statut de la 11^e année HarmoS entre le système neuchâtelois qui considère, pour les filières académiques actuelles ou futures options maturités, qu'il s'agit de la première année de lycée, et les cantons qui pratiquent les maturités académiques en 4 ans.

De plus, la commission demande que le Conseil d'Etat revienne sur la neutralité des coûts en proposant une ouverture et un suivi des moyens qu'il sera nécessaire de mettre en place pour la bonne conduite de cette rénovation.

Par ailleurs et en parallèle, la commission souhaiterait que la problématique du statut des enseignants du cycle 3 donne lieu à une réflexion globale au sein d'un rapport à part entière qui traiterai de la situation générale de l'ensemble des cycles et qu'un timing du processus puisse être délivré aux députés.

Signataires: J.-C. Guyot, P. Herrmann, S. Locatelli, C. Hotstettler, S. Brammeier, I. Weber, D. Ziegler, B. Goumaz, A. Clerc-Birambeau, M. Docourt Ducommun, E. Flury, J.-P. Donzé et J.-L. Gyger.